

The promise and the challenge of the Mental Health Commission of Canada

by The Hon. Michael Kirby
Chair, Mental Health Commission of Canada

The announcement by the Government of Canada to fund the creation of the Mental Health Commission of Canada (MHCC) opens up many new possibilities for bringing—and keeping—mental health issues out of the shadows. It provides an opportunity to redress the decades of neglect, ignorance and discrimination that have plagued the mental health sector across Canada.

Support for the creation of the Commission spans the often disparate mental health community, and all levels of government. I believe there is a broad consensus that the Commission's work will benefit everyone concerned with the mental health of Canadians—and most importantly the many tens of thousands of Canadians living with mental illness.

The Commission will bring discussion of mental health issues more fully into the public eye. In particular, it will facilitate the development of a national strategy on mental health and encourage the exchange of information and collaboration across the mental health community through a new pan-Canadian knowledge exchange centre.

It is clear that unless we make progress in destigmatizing mental illness, it is virtually certain that the resources—both public and private—



Credit: The Senate of Canada

required to deal adequately with mental health issues will not be available. To meet this challenge, one of the principal tasks of the MHCC will be to undertake a 10-year public education campaign to combat stigma and discrimination. We must change the way Canadians think about people living with mental illness!

Underlying the proposal to create the Commission is a vision for how to transform the organization and deliv-

ery of mental health services and supports in Canada. This vision is based on the belief that recovery is possible for the vast majority of people living with mental illness.

To realize this vision, we must build a mental health system that places people living with mental illness at its centre, allowing them to choose those services and supports they need to help them recover. These services must be oriented toward helping

people live meaningful and productive lives in their own communities, and must be integrated to provide a seamless continuum of care across the lifespan.

We are, unfortunately, a long way from achieving this vision; much important work still needs to be done by the entire mental health community.

The role of the Commission is not to replace the thousands of people, both paid and unpaid, who strive daily in uncounted ways to improve the lives of Canadians living with mental illness. Rather, it is to serve as a catalyst and a meeting place.

The Commission can enable valuable experiences to be shared and best practices to be promoted. The Commission will work to challenge stereotypes and inspire people. It will lead the way in provoking a national dialogue about mental health and mental illness in Canada.

But the Commission can only succeed if we all work together—mental health service providers, policy experts and researchers, family caregivers and, above all, people living with mental illness.

It is critical that we respond positively to this challenge. •

La Commission de la santé mentale du Canada : une promesse et un défi

par l'honorable Michael Kirby, président de la Commission de la santé mentale du Canada

L'annonce, par le gouvernement du Canada, du financement de la création de la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) ouvre un grand nombre de voies inédites pour sortir de l'ombre, de façon permanente, les questions relatives à la santé mentale. Cela nous permet de remédier à des décennies de négligence, d'ignorance et de discrimination, qui ont hanté le domaine de la santé mentale partout au Canada.

L'appui à la création de la Commission rallie le milieu, souvent disparate, de la santé mentale et tous les niveaux de gouvernement. Je crois qu'il existe un vaste consensus sur le fait que les travaux de la Commission profiteront à toutes les personnes concernées par la santé mentale au Canada—et surtout aux quelque dizaines de milliers de Canadiens et de Canadiennes qui vivent avec la maladie mentale.

La Commission ramènera sur la place publique le débat sur les questions relatives à la santé mentale. Notamment, elle facilitera l'élaboration d'une stratégie nationale sur la santé mentale et encouragera l'échange de renseignements et la collaboration dans tout le milieu de la santé mentale grâce à un nouveau centre pancanadien d'échange des connaissances.

Il est clair et pratiquement certain qu'à moins que nous réussissions à enrayer la stigmatisation de la maladie mentale, les ressources—publiques et privées—nécessaires pour régler adéquatement les problèmes liés à la santé mentale, ne seront pas disponibles. Pour relever ce défi, l'une des principales tâches de la CSMC consistera à entreprendre une campagne décennale de sensibilisation du public pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination. Nous devons changer l'opinion des Canadiens au sujet des personnes qui vivent avec la maladie mentale!

On trouve, à la base de la proposition de créer la Commission, une vision sur la façon de transformer l'organisation et la prestation des services de santé mentale et de soutien au Canada. Cette vision est fondée sur la conviction que le rétablissement est possible pour une vaste majorité des personnes vivant avec la maladie mentale.

Pour réaliser cette vision, il nous faut établir un système de santé mentale qui place les personnes vivant avec la maladie mentale en son centre, leur permettant de choisir les services et le soutien dont elles ont besoin pour les aider à se rétablir. Ces services doivent viser à aider ces personnes à mener une vie gratifiante et productive dans leur propre communauté, et ils doivent être organisés de façon à leur offrir une gamme de soins intégrés, tout au long de leur vie.

Nous sommes malheureusement bien loin de la réalisation de cette vision; il reste beaucoup à faire dans tout le milieu de la santé mentale.

Le rôle de la Commission ne consiste pas à remplacer les milliers de personnes, rémunérées ou non, qui s'efforcent quotidiennement, par d'innombrables moyens, d'améliorer la vie des personnes vivant avec la maladie mentale. Elle servira plutôt de catalyseur et de forum.

La Commission pourra permettre la mise en commun de précieuses expériences et la promotion de pratiques exemplaires. Elle s'efforcera de lutter contre les stéréotypes et d'inspirer la population. Elle jouera un rôle de chef de file pour susciter un dialogue national au sujet de la santé mentale et de la maladie mentale au Canada.

Mais la Commission ne pourra réussir que si nous travaillons tous ensemble—les prestataires de services de santé mentale, les spécialistes en politique et les chercheurs, les aidants naturels et, surtout, les personnes vivant avec la maladie mentale.

Il est essentiel que nous réagissions positivement à ce défi. •